

" Gant kolo hag amzer e teu da eogiñ ar mesper."
"Avec de la paille et du temps mûrissent les nèfles."

Mairie

(horaires du 20 /07 au 5/09)

Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h
Mercredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h30
Samedi de 9h à 12h

Site : www.plouneour-menez.bzh
Facebook : [mairieplouneourmenez](https://www.facebook.com/mairieplouneourmenez)

Agence Postale Communale

Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h
Mercredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h
Samedi de 9h à 12h
Levée à 12h, sauf le samedi (11h)

Bibliothèque

(horaires juillet et août 2026)

Mercredi de 10h à 12h et de 15h à 17h
Dimanche de 10h à 12h

Contact : 02.98.24.33.86
Site : www.penndabenn.bzh
Facebook : [BibliothèquePlouneour](https://www.facebook.com/BibliothèquePlouneour)

Cabinet infirmier

Sur rendez-vous au 06.68.29.25.94
Permanence sans rendez-vous le
jeudi matin de 9h à 11h30 (sauf
juillet/août et vacances de Noël)

Centre de Santé Communautaire

Sur rendez-vous au 02.57.65.07.00

Permanences

Assistante sociale CDAS : sur
rendez-vous au 02.98.88.99.90 le
jeudi matin avec Caroline CAROFF

France Services : avec ou sans
rendez-vous au 07.69.47.35.88 le
mercredi matin

Mission Locale (sur rendez-vous au
02.98.15.15.50) à Pleyber-Christ et
Saint-Thégonnec Loc-Eguiner

Banque alimentaire : le 22 juillet
2026, de 11h à 12h, cuisine de la salle
Polyvalente

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 5 JUIN 2026

Présents : Sebastien MARIE Pierre-Yves POSTIC, Jean-Claude FAUJOUR, Monique JAOUEN, Jonathan THORAVALL, Delphine SAUBAN, Maëldan CORRE, Kevin FERRÉ, Marie ROBAIL, Annaick MAGNET, Laurent FONTANIER.

Excusés : Justine HERNÉ, donnant procuration à Pierre-Yves POSTIC, et Aline COAT, donnant procuration à Laurent FONTANIER.

Ordre du jour

1) Élection des grands électeurs de la Commune pour les élections sénatoriales

4 sénateurs seront élus pour le Finistère, par des représentants de chaque commune du département.

Pour Plouneour-Menez, ils seront au nombre de trois. Sébastien MARIE propose la candidature de la liste « Une ambition commune », composée de lui-même, de Delphine SAUBAN et Maëldan CORRE pour les titulaires, et d'Aline COAT, Kevin FERRÉ et Monique JAOUEN pour les suppléants.

Aucune autre liste n'étant proposée, le vote se fait à bulletin secret (13 POUR et 2 ABSTENTIONS). Ils se rendront à Quimper le 27 septembre pour procéder à l'élection des sénateurs.

2) Tirage au sort Liste des jurés d'assises

Comme chaque année et selon un procédé tout à fait aléatoire, 3 énéouriens ont été tirés au sort, via la liste électorale, pour être susceptibles d'être convoqué à une session d'assises.

Ce sont Messieurs Georges HEMERY, Simon DANTEC et Jean-Claude PAPE qui ont été désignés.

La procédure veut également que le tirage au sort soit effectué à Plouneour-Menez pour la commune du Cloître-Saint-Thégonnec. Mesdames Marjolaine GUILLET et Nelly DUPUY, ainsi que Monsieur Vincent RUIZ-CASTRO ont ainsi été sélectionnés.

3) Proposition de nomination des membres de la commission communale des impôts

La commission communale des impôts directs est un groupe de citoyens et d'élus d'une commune qui a un rôle consultatif entre l'administration fiscale et les contribuables, notamment dans la mise à jour des valeurs locatives cadastrales.

Grâce à leur connaissance du terrain, ils s'assurent que deux logements similaires dans le même quartier soient taxés de la même manière.

C'est le Maire qui propose au fisc vingt-quatre noms (douze titulaires et douze suppléants), qui en élimine la moitié et désigne les autres comme membres de la CCID, pendant 6 ans.

CONSEIL MUNICIPAL (suite)

Voici la liste des noms soumis :

- Titulaires : M. BERTHOU Jean-René – Mme MERCIER Jacqueline – Mme LACHIVER-KERGOAT Pauline – M. HENRY André – M. GALL René – Mme BEVLOT Jacqueline – M. GEREEC Ernest – M. DOURMAT Jean-Luc – M. MARHIC Daniel – Mme LAVANANT Mireille – Mme FLOCH Marie José – Mme TROSSEILLE Agnès.
- Suppléants : M. GALL Thomas – M. MESSENGER Baptiste – M. PAPE Jean-Claude – M. CHEVER René – Mme BALLOAS Denise – Mme LAOT Sandrine – M. LE NEINDRE Pierre – Mme MER Nathalie – Mme MORVAN Stéphanie – M. PARCHEMINAL Jean-Michel – Mme MASSON Nadine – Mme NICOLAS Patricia.

Le vote de la liste se fait à l'unanimité.

4) Modification des statuts du SIVU DU QUEFFLEUTH DE LA PENZE

La présidence du SIVU, exercée par Laurent FONTANIER lors du mandat précédent, est attribuée à Madame Sandrine DELORY, Maire du Cloître-Saint-Thégonnec. C'est désormais elle qui assurera la gestion administrative de cette structure publique qui soutient l'association « Au fil du Queffleuth et de la Penzé » pour entretenir et baliser les sentiers de randonnée. Le vote de cette modification de statuts se fait à l'unanimité.

5) Délibération pour droit de passage sur parcelles communales

Le Parc Naturel Régional d'Armorique vient d'inaugurer le « Kalon Menez Are » (le cœur des Monts d'Arrée) ce mardi 2 juin. C'est un grand itinéraire de randonnée pédestre, en boucle, de 100 kilomètres qui permet de découvrir en itinérance les paysages emblématiques et préservés du cœur des Monts d'Arrée en quelques jours, traversant 10 communes : Plounéour-Menez, Commana, Sizun (Saint-Cadou), Saint-Rivoal, Brasparts, Botmeur, Brennilis, La Feuillée, Huelgoat et Berrien.

Ce parcours utilise des chemins déjà existants, mais pour lesquels certaines conventions de passage n'avaient jamais été réalisées. L'autorisation concerne ici des parcelles communales correspondant aux circuits des Crêtes et de la Montagne.

Les autorisations de passage sont votées à l'unanimité.

RÉFÉRENCE CADASTRALE	ADRESSE
290202 AC0173	0002 RUE DE LA POSTE, PLOUNEOUR-MENEZ
290202 AC0174	HAM DES LILAS, PLOUNEOUR-MENEZ
290202 AC0249	HAM DES LILAS, PLOUNEOUR-MENEZ
290202 AC0358	0003 PL DE L EGLISE, PLOUNEOUR-MENEZ
290202 AC0442	0030 PL DU 19 MARS 1962, PLOUNEOUR-MENEZ
290202 AD0016	KERSIMONET, PLOUNEOUR-MENEZ
290202 AD0157	KERSIMONET, PLOUNEOUR-MENEZ

6) Demande de participation achat cellule refroidissement cantine scolaire

La mairie est associée à la gestion de la cantine scolaire (école et collège), notamment en termes de mise à disposition de personnel et de dépenses d'investissement, à hauteur de 26 % en ce cas. La nécessité d'acquérir une nouvelle cellule de refroidissement étant avérée, le collège a indiqué à la Mairie que la part lui revenant était de 2 003,30 €.

La participation communale est votée à l'unanimité.

7) Rénovation bâtiments communaux (salles Polyvalentes et Foyer, logements communaux et extension bibliothèque)

La première étape de ce qui sera le premier gros chantier du mandat – la rénovation de ces bâtiments – consiste en des diagnostics et des audits.

- Amiante : c'est la société DIAGAMTER, pour un montant de 810€ HT, qui effectuera le Dossier Technique Amiante, et ALÉAS CONTRÔLES les prélèvements avec détection, pour la somme de 2 825,08 € HT.
- Contrôle réseaux eaux usées et eaux pluviales (passage caméra et curage réseaux) : c'est AHP (Assainissement Hygiène Pompage) qui est choisie, pour un montant de 1 639,75 € HT.
- Audit énergétique – partie logements et bibliothèque : cet audit permet d'obtenir des subventions ultérieures et c'est la société GES qui le réalisera, pour 1 575 € HT.

Vote à l'unanimité du choix de ces sociétés.

CONSEIL MUNICIPAL (suite)

8) Personnel communal

Il est soumis de modifier le montant de la participation de la commune à la protection sociale complémentaire de ses agents. Il est légalement admis que ce montant doit être de 19€ / mois, au lieu de 15 actuellement. Il s'agit donc simplement de se mettre en conformité avec la législation. Cet ajustement est voté à l'unanimité.

9) Vote Comptes Financiers uniques 2025 et du lotissement du Duchel

Les Comptes financiers uniques (qui remplacent les Comptes de gestion et les comptes Administratifs) n'avaient pu être votés en février, en raison d'une panne qui a frappé le logiciel de gestion comptable des collectivités. Ils sont donc proposés ce jour. Concernant le lotissement du Duchel, la seule opération est un excédent reporté au chapitre 001 de 636,16€. L'ensemble des comptes est voté à l'unanimité.

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 – Dépenses fonctionnement

Dépenses	BP 2025	Compte financier unique
Chapitre 011 – Charges à caractère général	399 700,00 €	352 399,33 €
Chapitre 012 – Charges de personnel	604 000,00 €	571 646,52 €
Chapitre 014 – Atténuation de produits	4 200,00 €	3 829,00 €
Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante	139 200,00 €	131 331,91 €
Chapitre 66 – Charges financières	6 664,00 €	6 663,96 €
Chapitre 67 – Charges exceptionnelles	200,00 €	10,00 €
023 – Virement à la section d'investissement	61 499,16 €	
042 – Opérations d'ordre de section à section	70 017,00 €	62 905,90 €
Total	1 285 480,16 €	1 128 786,62 €

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 COMMUNE – Recettes de fonctionnement

Recettes	BP 2025	Compte financier unique
Chapitre 002 – Excédent fonctionnement reporté	32 342,16 €	32 342,16 €
Chapitre 013 – Atténuation de charges	11 000,00 €	8 386,14 €
Chapitre 70 – Produits des services	110 500,00 €	104 956,95 €
Chapitre 73 – Impôts et taxes	228 259,00 €	244 636,72 €
Chapitre 731 – Impositions directes	542 090,00 €	535 383,00 €
Chapitre 74 – Dotations et participations	332 289,00 €	350 892,92 €
Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante	29 000,00 €	59 193,54 €
Chapitre 76 – Produits financiers	0,00 €	3,68 €
Chapitre 77 – Produits exceptionnels	0,00 €	7 018,76 €
Total	1 285 480,16 €	1 342 813,87 €
Résultat 2025 fonctionnement + 214 027,25 €		

CONSEIL MUNICIPAL (fin)

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 – RECETTES INVESTISSEMENT

Recettes	BP 2025	Compte financier unique
Chapitre opérations non-individualisées	288 758,54 €	370 075,54 €
1321 – Subvention ETAT Agence nationale des Sports Fonds Verts	141 158,14 €	90 441,40 € 43 967,14 €
1322 – Subvention Conseil régional de Bretagne	92 600,00 €	92 600,00 €
1323 – Subvention Conseil Départemental Finistère * Equipements sportifs (Stade/salle) * Rénovation toiture mairie	55 000,00 €	123 067,00 € 20 000,00 €
Chapitre Opérations financières	803 818,79 €	824 208,32 €
002 – Excédent d'investissement reporté	502 159,99 €	502 159,99 €
10222 – FCTVA	120 000,00 €	140 273,13 €
10226 – TAXE AMENAGEMENT		116,40 €
1068 - Affectation résultat	181 658,80 €	181 658,80 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	61 499,16 €	0,00 €
040 – Opérations d'ordre entre sections Amortissement des immobilisations (62 905,90 €)	70 017,00 €	62 905,90 €
TOTAL	1 224 093,49 €	1 257 189,76 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2025 – DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Dépenses	BP 2025	Compte financier unique
Chapitre Opérations non-individualisées	4 200,00 €	3 000,00 €
2046 – Attribution de compensation investissement eaux pluviales		
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles	43 608,54 €	32 168,50 €
2121 – Plantations d'arbres et d'arbustes	2 000,00 €	0,00 €
21312 – Bâtiments scolaires		6 447,62 €
215738 – Autres matériel et outillage	5 508,54 €	6 319,17 €
21578 - Autre matériel technique	1 300,00 €	803,64 €
21838 - Autre matériel informatique	1 100,00 €	0,00 €
21848 - Autres matériels de bureau et mobiliers	3 700,00 €	2 185,49 €
2188 - Autres	30 000,00 €	16 412,58 €
Chapitre 23 – Immobilisations en cours	1 116 869,95 €	485 341,99 €
2313 - Constructions	1 086 869,95 €	346 132,33 €
2315 - Installations, matériel et outillage technique	30 000,00 €	139 209,66 €
Total	1 224 093,49 €	579 924,57 €
Total recettes investissement (Hors excédent de 2024) 755 029,77 €		
Total dépenses investissement 579 924,57 €		
Résultat sur section investissement – Année 2025 175 105,20 €		
Solde exécution section d'investissement 2024 502 159,99 €		
	Excédent d'investissement reporté 677 265,19 €	

10) Affectation des résultats 2026

Il est proposé d'affecter 190 000,25 € sur la section d'investissement. Cette affectation est votée à l'unanimité.

11) Décision modificative

Il est proposé de verser 6 300 € de la section 2315, repartis vers l'article 165 pour 300 € ; l'article 21838 (3 500 €) et l'article 2188 (2 500 €). Cette décision est votée à l'unanimité.

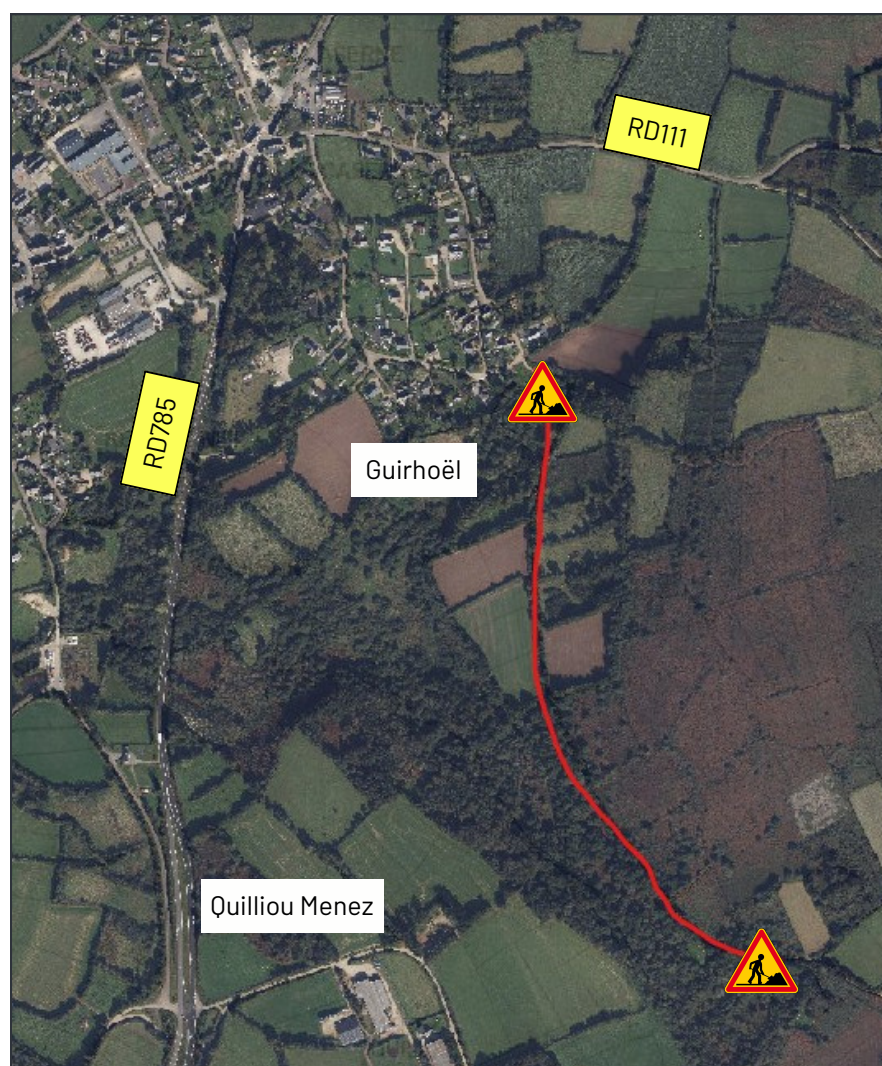
INFORMATIONS COMMUNALES



Été 2026 : Modification des services mairie et agence postale

- Horaires d'ouverture mairie du 20 juillet au 5 septembre :
 - Du lundi au vendredi : de 8h45 à 12h
 - Le mercredi : de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h30 (16h pour l'agence postale)
 - Le samedi : de 9h à 12h

- Le service urbanisme sera fermé du 20 juillet au 8 août : Aucun dossier ne pourra être reçu durant cette période. Nous vous invitons à déposer vos demandes d'urbanisme (format papier ou dématérialisé) avant le 16 juillet ou après le 10 août.
- La mairie sera fermée les samedis suivants : le 1er août, le 22 août et le 5 septembre.
- L'agence postale sera fermée les jours suivants : le 1er août, le 22 août, les 4 et 5 septembre.



Portion de sentier fermée



Jusqu'au 14 juillet, une portion du GR380, et également du circuit de la Montagne, est fermée à toute circulation (piétons, vélos...) pour des travaux de pose d'une canalisation d'eau.

Cette portion débute en bas de Guirhoël et s'arrête près du château d'eau situé entre Pen ar Prajou et Quilliou Menez.

Des panneaux ont été mis en place pour guider les promeneurs.

Alerte crottes de chiens

Nous rappelons que les propriétaires ont l'obligation de nettoyer les crottes de leur(s) chien(s) dans les espaces publics. Or, nous avons constaté de nouvelles déjections autour de l'église et du Pôle Culturel, ce qui est interdit, dégoûtant, irresponsable et potentiellement dangereux.

En effet, le contact avec les déjections d'animaux présente un risque de contamination de diverses maladies, notamment pour les plus fragiles comme les enfants ou les personnes âgées. De plus, nos agents des services techniques et leurs outils se retrouvent souvent tâchés de ses déjections en s'occupant des pelouses, bosquets et parterres de la commune. Cela constitue un grand manque de respect envers nos employés et aussi envers les usagers qui veulent profiter sereinement de nos espaces publics.

INFORMATIONS COMMUNALES



12 septembre 2026 : Forum des associations, pot des nouveaux habitants et photos de l'inter-quartiers

- Le forum des associations se tiendra à la salle Polyvalente, de 14h à 18h. Prenez contact dès maintenant avec la mairie si vous souhaitez y tenir un stand : mairie@plouneour-menez.bzh.
- Le pot des nouveaux habitants aura lieu après, à la salle Polyvalente à 18h.
- Les photos de l'inter-quartiers 2026 seront diffusées lors du pot.

Expositions au Pôle Culturel

- Exposition Glaoda JAOUEN - Céramiques - du 18 juillet au 2 août 2026

Ouvert du jeudi au dimanche, de 14h à 18h30.

Né à Plouénan (29), Glaoda acquiert sa formation artistique à l'école des beaux-arts de Brest de 1973 à 1978.

Très vite passionné par la céramique, il lui est confié l'animation de plusieurs ateliers publics de la région brestoise. La dimension poétique de Glaoda prend toute sa force dans ses œuvres en céramique qui demandent un travail au combien précis, beaucoup de réflexion et une totale abstraction du temps nécessaire à passer avant d'aboutir à la finalisation de l'œuvre. Les motifs celtiques, les rondeurs développées, les couleurs de céramiques de Glaoda, forment des œuvres hors du commun. Ces œuvres interpellent forcément et nous poussent à la curiosité. Il est membre fondateur de la célèbre "Foire aux Croûtes" de la place Guérin à Brest.



L'ancienne Poste de Plouneour Menez
du 8 août au 23 août 2026
Présente
Jeanne STEFAN
Sculptures et Collages



Martine MARCÉ MARONDO
Sculptures



Vernissage le 7 août 2026 à 17h
Ouvert de 14h à 18h sauf lundi

- Exposition Jeanne STEFAN et Martine MARCÉ MARONDO - sculptures et collages - du 8 au 23 août 2026

Ouvert de 14h à 18h, sauf le lundi.

Vernissage le 7 août à 17h.

INFORMATIONS COMMUNALES

Règlementation des vide-maisons

Chaque vide-maison (ou vide-grenier, ou vente au déballage) doit être déclaré en Mairie à chaque fois, que vous soyez un particulier ou une entreprise. Il faut remplir le formulaire n° 13939*01 et le déposer en Mairie au moins 15 jours avant la date prévue. Un événement de ce type non déclaré constitue une infraction et peut faire l'objet d'une amende (article L.310-5 du Code du Commerce).



Vous recherchez un logement social ?

Pour faire une demande pour un logement social, remplissez le formulaire n° 14069 * 05. Ce document, accompagné des pièces complémentaires, est à transmettre au bailleur social de votre choix. Sur la commune : HLM Les Foyers à Brest ou Le Logis Breton à Quimper.

Informations bibliothèque communale

Nous vous informons que pendant les mois de juillet et août, la bibliothèque sera fermée le vendredi soir et le samedi matin. Parmi les nouveaux livres dont nous venons de faire l'acquisition, nous vous suggérons :



- **“Que la mort nous frôle” de Michel Bussi** : Près de Lausanne, en 1953. Jeanne, jeune psychiatre spécialisée dans les traumatismes, rejoint le manoir des Amarantes, un pensionnat accueillant des adolescents en difficulté dont l'enfance a été fracassée par la guerre. Parmi eux : Charly, diagnostiqué paranoïaque ; Téréza, orpheline échappée du ghetto de Varsovie, immobilisée dans un fauteuil roulant ; Abigaëlle, rebelle et anorexique ; Fausto, petit Italien rescapé des camps nazis. Depuis quelque temps, des événements troublants secouent le manoir : des enfants disparaissent, des statues changent inexplicablement de place, et la tour, où sont menées de mystérieuses expériences sur les pensionnaires, semble avoir perdu un étage.
- **“Malgré tout ce qui nous sépare” de Sophie Tal Men** : Rose est sage-femme sur l'île de Groix. Dans le tumulte d'une guerre qui dure depuis trop longtemps, elle se donne corps et âme à ses patientes. Sa vie bascule en septembre 1944 lorsque son domicile est réquisitionné pour héberger deux officiers ennemis. Aussi révoltée qu'impuissante, Rose voit alors ses certitudes vaciller dans cette maison où chaque regard semble une menace, chaque silence un danger, et où les destins, pourtant, vont se nouer à jamais...
- **“Guerillero” de Maria Isabel Ospina (Roman graphique)** : Une demi-heure pour aller chercher de l'eau potable, deux heures trente pour rejoindre l'école... Les journées ne sont pas les mêmes pour tous les enfants : Alberto, qui grandit dans un département montagneux de Colombie, le sait bien. A cela s'ajoutent pour lui la misère et la grande violence de son père. Alors quand les guérilleros des FARC s'installent sur le terrain de sa famille, les suivre semble être la meilleure perspective d'avenir. Et qu'Alberto ait onze ans ne change rien à l'affaire. Il devient donc un enfant-soldat. Quand il déserte, presque cinq ans plus tard, il entame un long processus de réintégration dans un foyer à Cali. Et à présent, il raconte tout : du temps de séchage de son uniforme aux conséquences de son départ pour sa famille en passant par ses missions d'espion ou encore par sa formation d'opérateur radio. Il montre la peur et la solitude, mais dévoile aussi les questionnements naturels d'un préado.
- **Nouvelle série de manga : “Itch the witch” de Shiro Usazaki et Osamu Nishi** : Attention, majiks : la chasse aux sortilèges est ouverte ! Les majiks : des sortilèges qui se matérialisent sous la forme de mystérieuses créatures vivantes... Seules les femmes sont capables de les traquer et d'accomplir les rituels périlleux nécessaires pour les acquérir. Elles deviennent ainsi des sorcières, protectrices de l'humanité, dotées du don de maîtriser et de déchaîner le pouvoir de ces majiks.

INFORMATIONS DES ASSOCIATIONS

« BIR HA DIR » Spectacle médiéval – proposé par les Yaouanks

L'association Bir Ha Dir est une association de spectacles d'évocation médiévale centré sur le 13ème siècle. Cette jeune compagnie basée à Dirinon met en scène des spectacles. Inspirés de différents événements du Moyen-Âge, nous proposons des spectacles originaux et autres animations mêlant combats d'épées, tir à l'arc, lancer de couteaux. Les cavaliers vous divertissent également à travers différentes épreuves de joutes équestres.

Deux spectacles vous seront présentés le dimanche 5 juillet à 14h, sur la place du 19 mars 1962 : " Corde sur ciel" et "Les jumeaux de Paix-rouge". On vous le dit, c'est inédit ! Crêpes et buvette sur place.

Les marchés de l'été par L'O Belle

Cet été, l'association va proposer 2 marchés paysans animés. Le vendredi 10 juillet, la Fanfare de Poullaouen va ravir nos oreilles avec leur enthousiasme et leur virtuosité inégalée ! Une mise en jambe avant l'évènement du vendredi 7 août où nous auront la joie de recevoir un groupe exceptionnel et mondialement reconnu de Conakry (Guinée) : "Les tambours de Kouroussa" !

Le marché se déroule de 16h à 19h sur l'Espace Plassart et les animations commencent vers 18h. L'association propose une buvette et vous pourrez vous restaurer sur place (crêpes, galettes, pains, fromages, pâté...).

Au plaisir de se rencontrer et vivre de beaux moments de convivialité !



Évènements Ploun'Patrimoine

- Ateliers "Elles sont timbrées" / Créez votre carte propre postale (Pôle Culturel)

Épaulée par les bénévoles de Ploun'Patrimoine, Lisa BRAYET, chargée de médiation à l'abbaye du Relecq, propose des ateliers tous publics, intitulés " Elles sont timbrées", adossés à l'exposition de cartes postales anciennes " Bons Baisers de Plounéour". Les ateliers se dérouleront au Pôle Culturel les mercredis 15 juillet, 12 août, 16 septembre et 14 octobre de 10h30 à 12h. Au programme : visite de quelques points de l'exposition puis atelier de création de sa propre carte postale réalisée sur canson avec des éléments naturels, de la gouache et une plaque de gel permettant la réalisation d'impressions uniques et originales ; des ateliers similaires sont également programmés sur le site de l'abbaye du Relecq les jeudis 9 et 16 juillet et les 6, 13 et 20 août à 14h30. Inscription obligatoire sur www.cdp29.fr : 4 euros par participant.

- Cartes postales et Reproductions

Naïg, artiste peintre énéourienne, a réalisé pour l'association une peinture d'après une ancienne carte postale de l'exposition. Tirée sur bâche grand format et affichée au niveau du rond point de la supérette, elle est également proposée à la vente sous forme de carte postale (dans quelques commerces et au Relecq) ou de reproduction au format A3 (au Relecq). La peinture originale est aussi proposée à la vente auprès de Naïg au 06.63.47.58.30.

- Tournage FR3

Le 11 juin dernier, une équipe de France 3 Bretagne (An Taol Lagad) s'est déplacée sur le site du kanndi de Resloas, nouvellement restauré (travaux de cristallisation), pour y réaliser un reportage en présence des écoliers d'une classe bilingue de Plounéour-Menez et d'une classe monolingue.

Hent Telenn Breizh : Stage d'été et concerts de harpe celtique

Le stage d'été de harpe celtique ancienne aura lieu du 18 au 25 juillet à la salle Polyvalente. Il sera l'occasion de découvrir ou d'approfondir l'art de la harpe celtique ancienne sur le thème de la musique de Turlough O'Carolan, harpiste compositeur irlandais (1670-1738).

Au programme :

- Samedi 18 juillet : Stage de découverte de la harpe celtique ancienne (sur inscription) ;
- Lundi 20 juillet 17h : Concert de harpe irlandaise « La musique de Turlough O'Carolan » avec Mikaël HERROU, Violaine MAYOR et Joël HERROU (libre participation - salle Polyvalente) ;
- Du mardi 21 au samedi 25 juillet : Semaine de stage d'été de harpe celtique ancienne (sur inscription) ;

Renseignements et inscriptions : www.henttelenn.bzh

INFORMATIONS MORLAIX COMMUNAUTÉ

Cet été, aller à la plage en car, c'est gratuit !

À partir du 6 juillet au 28 août 2026, les lignes 20, 30 et 80 du réseau Linéotim offrent une desserte de toutes les communes du littoral depuis Morlaix. Elles sont gratuites, et facilement repérables grâce à leur habillage spécifique. Bien pensées, elles assurent aussi les correspondances avec les trains en gare de Morlaix et avec le service de navette estivale mis en place à Carantec, Plougasnou et Locquirec (service de desserte gratuite des plages, ports et centres-bourgs, assuré 7 jours/7 pendant l'été).

Réduire ses déchets tout en allégeant son budget : Morlaix Communauté vous aide avec son bouquet de subventions !

Pour encourager des pratiques plus durables, Morlaix Communauté propose plusieurs aides financières à destination des habitants. Objectif : diminuer le volume de déchets tout en accompagnant des changements concrets au quotidien.

- Compostage : composteur en plastique gratuit ou 38 € d'aide pour l'achat d'un composteur ou lombricomposteur
- Broyage des déchets verts : jusqu'à 100 € pour la location d'un broyeur
- Mulching : 50 € pour l'achat d'une tondeuse adaptée
- Couches lavables : jusqu'à 70 % remboursés dans la limite de 100€ d'achat
- Protections menstruelles réutilisables (culottes, cups, serviettes) : jusqu'à 70 % dans la limite de 200 € d'achat

Plus d'informations : 0 800 130 132 (appel gratuit) ou sur morlaix-communaute.bzh, rubrique « Gestion des déchets ».

Les rendez-vous culturels

- Nouvelle exposition à la maison Penanault

L'habitat au XXe siècle dans le Pays de Morlaix - Du 13 mai au 31 octobre. Découvrez comment l'habitat du Pays de Morlaix au XXe siècle, un champ d'innovation et d'expérimentation qui relève de styles et d'influences variés, porte la signature d'architectes locaux de renom.

- Expérience immersive en réalité virtuelle

Aboukir Bay : une plongée virtuelle au cœur de la baie de Morlaix. À vivre toute l'année à la Virgule à Morlaix (gratuit) et pendant les vacances scolaires au Musée Maritime de Carantec (inclus dans la visite).

- L'exposition "Trésors prolongée" jusqu'au 20 septembre

À l'Espace des arts à la Manufacture des tabacs, quel plaisir de flâner à nouveau parmi les collections éclectiques du musée des Jacobins ! En six chapitres, cette exposition invite à redécouvrir les œuvres majeures, les objets d'archéologie, d'arts et traditions populaires, qui se regardent, s'assemblent et dialoguent pour mieux se révéler. Horaires et infos pratiques à consulter sur : www.morlaix-communaute.bzh

- Les Rues en scène en 2026 : Morlaix : 22 - 29 juillet et 12 août / Sainte-Sève : 30 août

Le Cloître-Saint-Thégonnec : 6 septembre / Carantec : 13 septembre

- Les Journées du patrimoine

Les 19 et 20 septembre 2026 : 43ème édition comme thèmes « Patrimoine de la photographie » et « Patrimoine en péril : raviver, résister, réimaginer »

- Exposition "Entre terre et ciel" de François Dilasser à la Mason à Pondalez

À l'occasion du centenaire de la naissance du peintre (Lesneven, 1926-2012), l'Atelier François Dilasser organise une importante rétrospective de son œuvre, présentée dans dix lieux de Bretagne, d'avril 2026 à janvier 2027. Profondément attaché à sa région natale, DILASSER a développé, à partir des années 1970, un univers pictural singulier, en marge des courants dominants. Au-delà des notions d'abstraction et de figuration, par une construction critique de la surface du tableau, une iconographie variée mais cohérente, un usage très sûr de la couleur, il a produit une œuvre discrète et puissante, imprégnée d'inquiétude métaphysique autant que d'humour. Commissaire général : Jean-Marc HUITOREL. Commissaire associée : Catherine ELKAR.

- Penn-Da-Benn le réseau des médiathèques de Morlaix Communauté

1 an de Penn-Da-Benn en septembre ! De nombreuses animations prévues tout le mois de septembre dans les médiathèques du territoire.

INFORMATIONS ABBAYE DU RELECQ ET AIDE DE LA RÉGION BRETAGNE



Évènement à l'Abbaye du Relecq

Du 22 au 26 juillet 2026, l'Abbaye du Relecq organise la 19ème édition du festival "Arrée Voce" au cœur des Monts d'Arrée.

Comme chaque année, ce lieu unique invite à découvrir les traditions chantées du monde entier.

Autour d'une programmation riche et variée, la diversité musicale se découvre dans un cadre idéal et une ambiance conviviale.

Programme et réservation sur : <https://reservation.cdp29.fr/arree-voce-concerts.html>

Dispositif d'aide pour travaux de désamiantage de toiture pour installation solaire

La Région Bretagne et les 3 Parcs Naturels Régionaux (PNR d'Armorique, PNR du Golfe du Morbihan, PNR de la Vallée de la Rance – Côte d'Emeraude) proposent un dispositif expérimental pour accompagner certains types de propriétaires (communes, TPE/PME/ETI, agriculteurs, collectifs citoyens et Établissement Public Foncier) possédant des bâtiments ayant des toitures amiantées à procéder à leur dépollution et à la mise en place d'une installation solaire. Le dispositif est ouvert aux propriétaires de toitures à désamianter et dont le bâtiment est situé sur le territoire d'un des 3 PNR de Bretagne. La Région propose une aide à l'investissement, dont le montant maximal est de 50 % de l'assiette éligible, plafonné à un montant d'aide correspondant à :

- 40 € d'aide par m² de toiture désamiantée ;
- 50 € par m² en cas d'isolation de toiture.

Plus d'infos sur : <https://www.bretagne.bzh/aides/fiches/soutien-aux-experimentations-de-desamiantage-de-toitures-en-cas-de-solarisation-pnr/>

Pour les énéourien.ne.s qui souhaitent s'informer et candidater, appelez le PNRA au 02.98.81.90.08.

Date limite de candidature : le 31/12/2026.



La JDC obligatoire



QUI ? Les jeunes de 16 ans

QUAND ? Maximum 4 semaines après l'anniversaire (convocation reçue environ un an après le recensement)

OÙ ? Le jeune doit se déplacer en Mairie (prévoir 15 minutes)

COMMENT ? Présentation de sa pièce d'identité et son livret de famille

POURQUOI ? L'attestation remise par la Mairie est obligatoire pour se présenter notamment aux examens scolaires, au permis de conduire...

Dates à retenir

Dimanche 5 juillet : Spectacle médiéval de Bir Ha Dir, à 14h, place du 19 mars 1962

Du 18 juillet au 2 août : Exposition Glaoda JAOUEN (céramiques) au Pôle Culturel, ouvert du jeudi au dimanche, 14h-18h30

Du 22 au 26 juillet : Festival "Arrée Voce" à l'Abbaye du Relecq

Du 20 juillet au 8 août : Service urbanisme fermé

Lundi 20 juillet : Concert de harpe irlandaise par Hent Telenn Breizh, à 17h, salle Polyvalente

Du 8 au 23 août : Exposition Jeanne STEFAN et et Martine MARCÉ MARONDO au Pôle Culturel

Samedi 12 septembre : Forum des associations à 14h, pot des nouveaux habitants à 18h et diffusion photos inter-quartiers, à la salle Polyvalente

Jusqu'à octobre : Exposition "Bons baisers de Plouneour" en extérieur au bourg et à l'Abbaye du Relecq

Les articles et photos à faire paraître en août sont à transmettre pour le lundi 20 juillet 2026.

Directeur de la publication : Sébastien MARIE
02.98.78.01.17 ou communication@plouneour-menez.bzh